












Projet réalisé avec le soutien de la Province de Namur

Tronçon 11 : Porcheresse (calvaire) – Haut-Fays (centre)

Kilométrage	10	Points d'intérêt (les indices entre [] renvoient à la carte)
Difficulté	Aucune	
La carte des promenades de Daverdisse est disponible au Syndicat d'Initiative		<u>Réserve naturelle</u> : Almache. [R1] section <i>Devant Grainchy</i> , [R2] section des <i>Prés Lavaux</i> <u>Patrimoine</u> : Pompe à eau [P1], <i>Pont des Gades</i> [P2], château-ferme de Mont [P3]
Balilage à suivre sur ce tronçon		
<u>Promenade locales</u> :		
P1 <i>Le Gros Bois</i> (Porcheresse)		
P5 <i>Grainchy</i> (Porcheresse)		
G1 <i>Gaudru</i> (Gemmes)		
G2 <i>Les grandes Virées</i> (Gemmes)		
G3 <i>Pa d'là l'Eau</i> (Gemmes)		
G4 <i>Le Maquis</i> (Gemmes)		
HF1 <i>Praiji</i> (Haut-Fays)		
HF2 <i>Sclassin</i> (Haut-Fays)		
GR®P 161 - <i>Tour du Pays de Bouillon</i>		

Départ de Porcheresse église

Remonter la rue du Chenaî sur 500 m, aboutir au calvaire.

Dos au calvaire, emprunter le chemin de terre faisant face P5 . Suivre la promenade balisée sur 5 km. Longer la section *Devant Grainchy* de la **réserve naturelle de l'Almache** et, un peu au-delà, la **pompe à eau**.

Réserve naturelle de l'Almache [R1][R2] - La réserve de près de 6 hectares est constituée de bois et prairies humides longeant l'Almache et certains de ses affluents comme le ruisseau de *Devant Grainchy*. On y trouve des aulnaies alluviales, des boulaies et des saulaies marécageuses ainsi que des prés à bistortes et des prairies maigres pâturées. Les plantes rencontrées sont tantôt caractéristiques des pelouses acides comme la Gesse des montagnes ou la Tormentille, tantôt typiques des milieux humides comme la Reine des prés et la Valériane officinale. Au rayon des oiseaux, mentionnons la présence de la Tourterelle des bois, de la Cigogne noire et du Pic mar. Côté papillons de jour, le Cuivré de la bistorte et l'Hespérie échiquier profitent des milieux humides plus ouverts. Espèces emblématiques : la Caloptéryx vierge, petite libellule qui fréquente les cours d'eau naturels avec une bonne qualité d'eau. Elle se reconnaît à son vol papillonnant et à ses ailes bleu métallique ; la Carte géographique est un petit papillon qui a la particularité de présenter un dimorphisme saisonnier remarquable. Il arbore des couleurs orangées au printemps alors qu'en été, il est majoritairement noir et blanc ; le Chevreuil se nourrit principalement de bourgeons, de feuilles d'arbres et de jeunes rameaux ; la Germandrée scorodoine, plante se développant sur les sols pauvres, généralement acides, et secs. En Ardenne, on la trouve régulièrement dans les chênaies de pente, dites acidophiles.



Pompe à eau [P1] - Restaurée en 1990, la pompe à eau fut en service de ca 1870 à 1952 afin d'alimenter les bornes-fontaines de la localité. L'eau de l'Almache, déviée via un bief, actionnait une roue à auges faisant coulisser 2 pistons dans des cylindres horizontaux. L'eau sous pression franchissait un dénivelé positif de 47 mètres pour aboutir dans un réservoir situé sur les hauteurs du village.

A gauche de cette dernière en contrebas, suivre la P5 ■, franchir une passerelle puis gravir un sentier menant à un chemin emprunté vers la droite (vallée de l'Almache suivie jusque Gembes).

Au Pont des Rives traverser la route, continuer tout droit (rive droite de l'Almache) en suivant le balisage P5 ■ et G3 ■ (aire de pique-nique à proximité).

Après 1 km, la P5 ■ et la P1 quittent le tracé « Au fil des réserves » et bifurquent vers la droite. En la suivant vous rejoignez Porcheresse après 2,5 km.

Poursuivre dans l'axe par la G3 ■. Passer à proximité du pont des Gades, aboutir peu après à l'ancienne gare vicinale de Gembes (panneau voie lente).

HORS ITINERAIRE : continuer sur 70 m pour découvrir la section *Prés Lavaux* de la réserve de l'Almache

Les circuits de promenade locaux G1 ■ et G2 ■ permettent de réaliser deux boucles autour de Gembes village.

Pont des Gades [P2] - Pont à trois arches en pierre (grès schisteux) enjambant l'Almache. Daté de 1851 (monument classé), il doit son nom aux troupeaux de chèvres qui l'empruntaient jadis. Le parapet est constitué de pierres plates et arrondies en schiste posées de chant. La plus petite des arches marque le départ de la dérivation qui alimentait l'ancien moulin de Gembes.



Gembes, Pont des Gades © Yves Glibert

Suivre la G3 ■ sur la gauche pendant 230 m, franchir l'Almache et continuer par la droite (hors balisage) sur 290 m (rue de Porcheresse).




Au T, prendre à gauche sur 50 m pour aboutir au hameau du Mont.



natagora

Lesse et
Houille

Hameau du Mont – Château-ferme [P3] - Ancien château-ferme construit sur les ruines du fortin de Sclassin en 1554. L'édifice a été fortement remanié du 18^e au 20^e siècle. Bel exemple de maison seigneuriale rurale succédant au fortin défensif avec le logement à front de rue et les dépendances agricoles localisées autour d'une cour en quadrilatère.

Au Y bifurquer à gauche par la G4  (*ancien moulin de Mont en contrebas à gauche*). Poursuivre sur une distance de 3 km (*panneau Route du Maquis*) jusqu'à la signalétique « Mémorial du Maquis ». Quitter la G4  pour suivre pendant 250 m le .

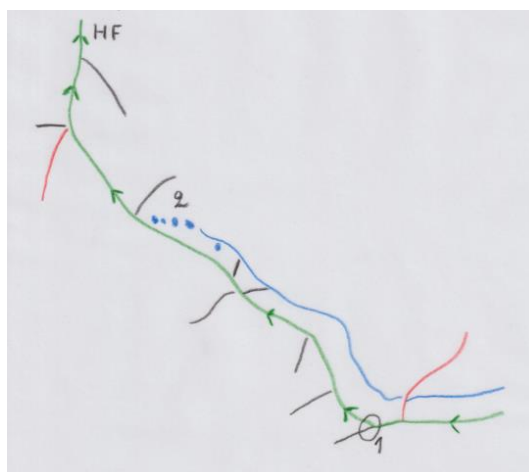
En poursuivant la promenade locale G4  rejoindre après 6 km Gembes village

Négliger la route s'écartant à droite (panneau « Route du Maquis » HF1 ).

La promenade locale HF1  permet de réaliser une boucle autour de Haut-Fays. De ce point, le village est rejoint après 4 km.

80 m après celle-ci, alors que le  continue tout droit, prendre le chemin de terre vers la droite (section non balisée).

Le suivre dans l'axe sur 1,5 km jusqu'à la sortie de la forêt.



Séparation du GRP 161 (1), étangs (2), HF (Haut-Fays)

Vert = itinéraire, noir = chemins de terre, rouge = route, bleu = ruisseau, plan d'eau

Remonter entre prés par la route. Peu avant le village, jonction de deux routes (*croix de chemin*) poursuivre tout droit par la HF2 . Pénétrer dans Haut-Fays par la rue des Ochires (*terrain de football sur la gauche*). Traverser la N835 pour aboutir à la place communale.



natagora

Lesse et Houille

